

Sarrebourg, le 26 mars 2026

Direction Générale
JM

ARRETE n° 2026/96

Portant délégation de fonctions et de signature à Mme Sophie MAISSE-OLIGSCHLAGER
5^{ème} Adjointe au maire

LE MAIRE DE LA VILLE DE SARREBOURG,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2122-18, qui confère le pouvoir au maire d'une commune de déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et à des membres du conseil municipal,
- VU la délibération du 1er avril 2026 par laquelle le conseil municipal a délégué au maire, au terme de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, un certain nombre de ses compétences ;
- VU le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 21 mars 2026 constatant l'élection de Mme Sophie MAISSE-OLIGSCHLAGER, en qualité de cinquième adjointe au maire,

ARRETE

Article 1 : Il est donné délégation à Mme Sophie MAISSE-OLIGSCHLAGER, 5^{ème} adjointe au maire, pour assurer :

- les attributions relatives à la politique et aux actions culturelles de la commune ;
- les affaires relatives aux équipements culturels municipaux ;
- les affaires relatives aux relations avec les associations et partenaires culturels,

Article 2 : Délégation permanente est également donnée à Mme Sophie MAISSE-OLIGSCHLAGER à l'effet de signer tous les documents et courriers mentionnés à l'article 1, relatifs à sa délégation.

Article 3 : La présente délégation est exercée sous le contrôle et la responsabilité du Maire.

Article 4 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés du Maire et notifié à l'intéressée. Ampliation sera transmise à M. le Sous-Préfet de Sarrebourg Château-Salins, ainsi qu'au comptable.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa notification devant le tribunal administratif de Strasbourg par courrier ou par voie dématérialisée, par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible depuis le site Internet www.telerecours.fr.

Notifié à l'intéressée,
Le 26.03.2026

La 5^{ème} Adjointe



Sophie MAISSE-OLIGSCHLAGER

Le Maire,



Fabien DI FILIPPO

